

Conseil Municipal

Séance publique du Mardi 28 août 2018

Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Patrice Castillon - Eliane Galtier - Christine Cabantous - Angel Brigido
Guy Sabarthes - Irène Prioton

Excusés

Pauline Berdeil donne pouvoir à Eliane Galtier

Ordre du jour

1. Finances
2. Echange parcelles BACOT/commune
3. Opération Façades avec Pays Haut Languedoc et Vignobles
4. Organisation de la rentrée scolaire
5. Organisation badges et eau à la Viticolonne
6. Délibération éclairage public
7. Délibération Conseil Départemental pour création Agence Hérault Ingénierie
8. Délibération Contrat assurance statutaire
9. Questions diverses

1. Finances

L'état financier à 4 mois de la fin de l'exercice est correct. Il permettra le fonctionnement et le paiement des salaires. Les investissements sont réalisés et les subventions de la viticolonne restent à être perçues dans les mois qui arrivent.

Recettes en cette fin d'année restant à réaliser :

32 000€ TVA viticolonne

Subventions attendues 133 000€

20 000€ coupes de l'ONF

Electricité 17 000€

Hors programme voirie 16 000€

Pour 2019, une demande de subvention a été demandée pour la mise en place de la passerelle et la voie douce au-dessus de La Régus, le président du Département et le Sous-préfet s'étant engagés publiquement à subventionner ce projet lors de l'inauguration du City stade et de la viticolonne.

2. Echange parcelles BACOT/commune

Entre Argentières et Linze.

Parcelle communale C136 de 2560 m² et une partie de C131 de 2560 m² appartenant à Mme Bacot. La parcelle est traversée par un ruisseau qui prend sa source dans les bois, ce fil d'eau doit être conservé comme historiquement prévu. Les 2 parcelles ont une valeur identique à 500€. Plan de division établi par M. Chessari Géomètre.

Voté à l'unanimité des participants

3. Opération Façades avec Pays Haut Languedoc et Vignobles

Une campagne de ravalement de façade est organisée par le PHLV selon des conditions précises d'attribution de la subvention communautaire.

Proposition de délibération pour que la commune de Félines participe à l'opération « Colorons le pays » dans le périmètre du vieux village et des hameaux.

Voté à l'unanimité des participants

4. Organisation de la rentrée scolaire

Classe maternelle + Cm1 Cm2 - Amélie Ferrat - Atsem Françoise Galasso

Classe primaire CP CE1 CE2 - Lucie Reixach

Jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Responsable Garderie : M. Bernard Marteau / jours de classe 7h45 - 8h20 ; cantine 12h - 13h20 ; 16h - 18h15 garderie

Activités périscolaire TAP gratuit de 16h15 à 17h15 - Isabelle Guizard Coordinatrice (avenant à son contrat de 4h/mois)

Nathalie Robin création d'un CDD de 19h - entretien locaux municipaux jusqu'au 7 juillet 2019.

Voté à l'unanimité des participants

5. Organisation badges et eau à la Viticolonne

La mise en service de l'aire de lavage et de remplissage des machines à vendanger et pulvérisateurs sont effectives. C'est un dispositif de conditionnalité des aides PAC ... des labels...

*28 000€ de surplus d'autofinancement a été rajouté en cours de route sans la possibilité d'obtention de subvention sur ce surcoût. Pour participer à cet effort d'investissement une participation a été décidée :

La cave coopérative Alliance Minervois participera à hauteur de 2000€ pour ses adhérents

Pour les autres viticulteurs non adhérents à Alliance Minervois:

- De 0 à 5ha : 100€
- De 5 à 10ha : 200€
- De 10 à 50 ha : 500€

***Les modalités de fonctionnement :**

- badge à 20€/an et par badge pour l'accès à cet équipement (possibilité de 3 badges par numéro d'agriculteur)

-1€/m³ d'eau consommée, facture envoyée 1 fois par an.

*Le rinçage et le nettoyage des pulvérisateurs sera STRICTEMENT INTERDIT Route de Camplong et les contrevenants pourront être verbalisés.

Voté à l'unanimité des participants

6. Délibération éclairage public

Programmation annuelle de travaux dans le cadre de notre convention avec Hérault Energies :

22 351,67€ HT : 16 763,75€ à la charge d'Hérault Énergies et 5 587,92€ à la charge de la commune.

Voté à l'unanimité des participants

7. Délibération Conseil départemental pour création Agence Hérault Ingénierie

Un nouvel outil (bureau d'Etude) d'assistance technique, juridique ou financier au service des communes a été créé par le Conseil Départemental. La commune propose d'adhérer à ce service dénommé « Hérault Ingénierie » en approuvant les statuts et en adhérant sur la base de 0,20€/hab soit un montant de 95€.

Représentant désigné : Guy Sabarthès.

Voté à l'unanimité des participants

8. Délibération Contrat assurance statutaire

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale propose un contrat d'assurance aux communes pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL avec GARS/SAVOYE/GROUPAMA.

Risques assurés : décès, accident et maladie de service, incapacité, maladie longue durée, maternité...

Délibération en faveur de l'option la plus avantageuse :

Tous risques avec franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire

Voté à l'unanimité des participants

9. Représentation à l'organisme Trifyl

Prévention et gestion des déchets. Guy Sabarthès est désigné comme référent communal aux instances de Trifyl.

Voté à l'unanimité des participants

10. Questions diverses

1. Demande par M. Benjamin Marty d'achat de la petite parcelle aux cyprès à l'entrée de Camplong. Une clause d'interdiction de vente ou cession ayant été prise par l'ancienne municipalité. Le conseil municipal refuse de vendre cette petite parcelle.
2. Coupe de bois solidaires : il y a plusieurs années, la mairie a souhaité organiser et régulariser l'affouage sur la commune tel un acte social et solidaire. Aujourd'hui 35 foyers bénéficient de coupes de bois (50€ - 6stères environ) sur la commune, les demandes affluent de plus en plus. Le conseil municipal souhaite discuter de cette priorité politique et maintenir le dispositif social dans des conditions acceptables pour les usagers mais également pour la forêt. Les bénéficiaires doivent comprendre la difficulté de trouver des zones suffisamment fournies pour faire 35 lots homogènes, les accès sont compliqués, les coupes à ras sont interdites, 1 coupe par famille... Le bilan est pour l'instant positif, nous souhaitons veiller à maintenir le sens et la forme de ce dispositif. Une réunion d'information et d'explication de la démarche politique aura lieu prochainement à l'occasion de la nouvelle campagne de distribution.

« Séance clôturée à 20h54, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents